



### **La Internationale Liga für Menschenrechte dépose une plainte contre la République fédérale et les services secrets allemands en raison de la surveillance de masse effectuée par la NSA et d'autres services secrets**

Le 3 février 2014, la Internationale Liga für Menschenrechte (Ligue internationale pour les droits de l'homme allemande) a adressé une requête conjointement avec

- Le vice-président de la Ligue et avocat *Dr. Rolf Gössner*,
- Le *Chaos Computer Club e. V.* (Hamburg) et leur porte-parole, *Dr. Constanze Kurz*,
- L'association de protection des données *digitalcourage e.V.* (Bielefeld), ainsi que leurs membres du bureau *Rena Tangens et padeluun*,

Devant le procureur public fédéral

Actuellement la surveillance de masse de la population, sans motif déterminé, ainsi que l'espionnage numérique menés par les services secrets des États-Unis, la NSA, et d'autres services secrets sont vraisemblablement liés à des violations des droits civils et du droit pénal et doivent donc être judiciairement contrôlés et, le cas échéant, punis. Ces pratiques peuvent notamment inclure des opérations de renseignement illégales, des atteintes aux sphères personnelle et privée, de l'espionnage de données ainsi que l'entrave à la justice.

La plainte a été déposée contre les services secrets américains, britanniques et allemands (le service fédéral allemand de renseignement (BND), l'agence allemande de la sécurité intérieure "Verfassungsschutz", et le service de contre-espionnage militaire). Cette plainte est notamment dirigée contre les personnes responsables de ces services, personnes impliquées dans des activités de renseignement non contrôlées et dans des transferts excessifs de données contribuant de fait, directement et indirectement, à la création d'un système global de surveillance.

La plainte est également déposée contre la Chancellerie fédérale et le Ministre des affaires intérieures pour complicité présumée avec les services secrets fédéraux allemands. Enfin, la plainte est dirigée contre le gouvernement fédéral dans sa globalité de même que contre toutes les personnes responsables en exercice au cours des deux dernières décennies.

**Dr. Rolf Goessner, vice-président de la Ligue, explique sa motivation à se joindre aux plaignants:**

*"Cette étape est une tentative pour rompre avec le sentiment répandu d'impuissance à l'égard de l'étendue de la surveillance et des divulgations quotidiennes, et afin de trouver les personnes pénalement responsables au sein du gouvernement fédéral et des services secrets pour enfin les traduire en justice - au motif de leur collaboration étroite et de l'échange intensif de données avec la NSA, ainsi qu'avec d'autres services secrets, et pour le partage des dispositifs et infrastructure de surveillance par la NSA et les services secrets allemands fédéraux - comme Edward Snowden l'a récemment révélé".*

Les révélations concernant les pratiques des services secrets, et leurs structures, échappant à tout contrôle démocratique, ont eu un impact considérable sur les citoyens, les associations de la société civile, les Etats et la société dans son ensemble. Cet impact se répercute également sur les politiques, l'économie, et finalement sur l'essence même des droits fondamentaux et civils mais aussi sur les consciences et les comportements des citoyens.

**Rolf Goessner:**

*"Le droit garanti par la Constitution de communiquer sans être surveillé est une condition indispensable pour une société ouverte et démocratique. Cependant, dans les circonstances actuelles de la surveillance de masse, ce droit est violé. Malgré le fait que la protection de ses citoyens, ainsi que la prévention de la dégradation de la démocratie en elle-même, font partie des obligations fondamentales du gouvernement fédéral, ce dernier s'est abstenu, de manière condamnable, de protéger les citoyens et les entreprises affectés par l'espionnage économique".*

**La présidente de la Ligue, Dr. Fanny-Michaela Reisin, appelle à résister collectivement et à soutenir la plainte déposée pour les raisons suivantes:**

*«Nous avons besoin de toute urgence d'une clarification de la situation juridique des personnes responsables d'infractions à la loi pénale et constitutionnelle - indépendamment des intérêts politiques (affaires étrangères). Pour cette raison, la Ligue, aux côtés des ligues française et belge, sous la coordination de leur organisme international, la FIDH à Paris, ont lancé une plainte contre les personnes en charge de la surveillance de masse.*

*Face aux atteintes portées aux droits civils et à la loi actuellement en place, notre initiative devrait inciter vivement la société civile à résister de toutes ses forces – avant qu’il ne soit trop tard. Nous appelons toutes les associations de même que les citoyens à se joindre à nous et à soutenir publiquement cette plainte! "*

Pour de plus amples informations, veuillez trouver les communiqués de presse de la Ligue (également disponible en anglais et allemand).